

Agriculture, mode... Quand les tiers-lieux deviennent des partenaires d'innovation pour les industriels

Réservé aux abonnés

Jonathan Grelier

10 Septembre 2021 16h00

(1) 3 min. de lecture



Le tiers-lieu Plateau fertile accueille un atelier et un espace de coworking.

De plus en plus d'entreprises, notamment industrielles, coopèrent avec des tiers-lieux dans des démarches d'innovation, selon l'association France Tiers-Lieux. L'Etat veut en faire des moteurs de la relance.

Le gouvernement veut en faire un des piliers de la relance. A tel point que les tiers-lieux, ces espaces hybrides mêlant cotravail, formation et ateliers de fabrication, ont fait l'objet d'un déplacement de Jean Castex juste avant la rentrée. Le Premier ministre a annoncé le déblocage d'une enveloppe de 130 millions d'euros en leur faveur, dont la moitié provient du plan France relance.

50 millions d'euros iront au développement de la formation professionnelle, et 30 millions à la création de 100 manufactures de proximité, des ateliers de fabrication destinés principalement aux TPE, PME et artisans.

Si le gouvernement mise sur les tiers-lieux, au nombre de 2 500 environ en France, c'est aussi parce qu'ils représentent des laboratoires d'innovation ancrés dans les territoires pour les entreprises, et en particulier les industriels. « De plus en plus d'entreprises participent à la création de tiers-lieux, intègrent ces communautés locales ou en deviennent partenaires », constate l'association France Tiers-Lieux, dans son rapport remis à Jean Castex à la fin du mois d'août.

Innovation ouverte

Les coopérations portent par exemple sur des démarches d'innovation ouverte. A Grasse, dans les Alpes-Maritimes, la société coopérative d'intérêt collectif Tetris développe depuis fin 2019 au tiers-lieu de Sainte-Marthe, un outil d'aide à la décision agricole, dans le cadre d'un partenariat avec Albert Vieille.

Ce spécialiste des huiles essentielles et autres matières premières aromatiques à destination de la parfumerie, de la cosmétique ou encore de l'aromathérapie, a été racheté en 2019 par le <u>Suisse</u> Givaudan. Ce dernier a repris le programme au travers de sa fondation.

Concrètement, cet Agridatabox s'appuie sur un système de capteurs alimenté par l'énergie solaire. Il est capable de collecter des données sur le sol, l'apport en eau et d'autres paramètres pour le compte des agriculteurs. Le prototype est déjà expérimenté dans un Esat (établissement et service d'aide par le travail) qui produit des pétales de roses pour Albert Vieille. L'objectif est de le déployer plus largement à l'avenir.



Un prototype d'Agridatabox. Crédit: Albert Vieille.

Produit adapté aux besoins

« Ces capteurs sont fabriqués au sein du fab lab [laboratoire de fabrication, ndlr] du tiers-lieux, où de nombreuses compétences se croisent pour faire avancer le projet », explique à L'Usine

Nouvelle Philippe Chemla, le gérant de Tetris. « Comme les plans sont partagés et ouverts, d'autres acteurs comme la ville de Grasse, ou des producteurs d'agrumes locaux, pourraient en profiter pour optimiser leur système d'arrosage ».

« Tetris n'a pas vocation à construire des capteurs en grande quantité. La philosophie du projet est de concevoir un produit adapté aux besoins de chaque producteur, robuste et qui pourrait être construit directement par l'agriculteur », souligne de son côté Aurélie Autric, responsable des projets de sourcing chez Albert Vieille.

Et de mettre en avant l'intérêt d'Agridatabox par rapport à des solutions existantes: « Elles fonctionnent souvent sur abonnement, ce qui représente un coût supplémentaire pour les agriculteurs ». La lenteur de la R&D et la difficile gestion du turnover (des services civiques notamment) sont en revanche les inconvénients de la méthode.

Salariés et bénévoles

Salariés du tiers-lieux, services civiques, bénévoles... Une dizaine de personnes œuvre sur le projet. Un point est fait avec Albert Vieille une fois toutes les deux semaines. Pour l'entreprise, l'objectif est de renforcer l'accompagnement des producteurs qui la fournissent en matières premières au niveau du territoire de Grasse.

« L'Agridatabox doit être un des moyens de les accompagner vers des pratiques agroécologiques et leur assurer une activité économiquement viable, défend Aurélie Autric, responsable des projets de sourcing chez Albert Vieille. Obtenir des données peut aussi leur permettre de faire de tests. Par exemple, en comparant la tension hydrique du sol entre un rang avec une couverture végétale et un rang nu ».

Mode sans plastique

Les modalités d'innovation divergent en fonction des tiers-lieux. A Roubaix, dans le Nord, l'association Fashion Green Hub a agrégé depuis 2018 plus de 300 entreprises de la mode et du textile <u>autour du tiers-lieu Plateau fertile</u>. Une vingtaine de membres a par exemple élaboré un premier livre blanc sur le sujet de la mode sans plastique, qui s'adresse à l'ensemble de la filière.

Un groupe de travail a également été mis en place pour aboutir à une meilleure transformation du lin dans la région. Avec déjà des résultats. « Peignage Dumortier (le spécialiste de la préparation des fibres textiles, ndlr) s'est remis à travailler cette fibre, la Manufacture française de textile tisse désormais des vêtements en lin et en viscose recyclée et La Redoute a commencé à commercialiser des produits en lin », se félicite Annick Jehanne, la présidente de Fashion Green Hub.